

Paris, le 29 mai 2020

N°2176

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement annonce un nouveau programme de soutien à la filière viticole

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès de Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, ont réuni, comme ils s'y étaient engagés le 11 mai dernier, des acteurs de la filière viticole française pour compléter le premier plan de soutien.

À l'issue de cette réunion, de nouvelles mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques au secteur pour assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité ont été annoncées, pour 30 millions d'euros venant s'ajouter aux 140 millions annoncés le 11 mai.

- Ouverture d'une mesure d'aide au stockage privé à hauteur de 15 millions d'euros pour 2Mhl complémentaire à la distillation de crise;
- Une augmentation de l'enveloppe de distillation de crise de 5 millions d'euros pour des prix d'achat fixé à 78€/hl pour les vins AOP/IGP et à 58€/hl pour les VSIG;
- Une aide aux distilleries à hauteur de 40€/hlap pour une enveloppe de 10 millions d'euros.

Le gouvernement a également confirmé que les entreprises de la filière viticole particulièrement affectées par la crise économique et sanitaire seront éligibles aux dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales qui seront adoptés dans la prochaine loi de finance rectificative.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire01 53 18 41 13presse.mineco@cabinets.finances.gouv.frCabinet de Didier Guillaume01 49 55 59 74cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.frCabinet d'Olivier Dussopt01 53 1845 75chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr